


# 1 MILLION D'EUROS POUR le Musée royal de Mariemont

 Il s'agit d'une revalorisation des subsides du ministère de la Culture.

► Bonne nouvelle pour plusieurs espaces culturels de la région du Centre. La ministre de la Culture Alda Greoli (CDH) a décidé de revaloriser leurs subventions dès cette année 2019, en anticipant les mesures du nouveau décret sur le financement des musées qui entrera en vigueur en 2020. En Fédération Wallonie-Bruxelles, cette phase de refinancement obtenue lors de la confection du budget initial 2019 porte sur un total de 2265 000 euros.

Dont environ 1 million d'euros rien que pour le Musée royal de Mariemont, à Morlanwelz. Seul musée entièrement géré par la Communauté française, il va en effet devoir faire face à un important projet de revitalisation de son domaine. "À terme, les splendi-

*des collections d'art régional, proche et extrême-oriental, égyptien et gréco-romain prendront place dans un tout nouvel écrin. Cette dotation annuelle de 1 000 000 euros s'impose au regard de l'ampleur et de l'importance des défis à relever",* justifie le cabinet de la ministre.

**TOUJOURS** dans la région du Centre, 25 000 euros supplémentaires sont accordés au Centre de la gravure et de l'image imprimée, à La Louvière, afin de porter sa subvention annuelle à une somme de 520 000 euros. Enfin, 20 000 euros supplémentaires sont octroyés au Domaine du château de Seneffe afin de porter sa subvention annuelle à 1 720 000 euros.

S. Ha.